

Plaidoyer

Pour la vulgarisation et une bonne application du code Foncier et Domanial (CFD) au Bénin.

Après son vote, le SYNPA grâce à l'appui de ses partenaires lance une vaste campagne de vulgarisation de ce code auprès des paysans du Bénin. Devenue **la référence au sein des organisations paysannes et de la société civile sur la thématique du foncier**, SYNPA est dès lors associé aux différentes étapes de mise en œuvre dudit code. A ce titre **il siège au Conseil d'Administration de l'Agence Nationale du Domaine et du Foncier (ANDF)** instaurée par le code foncier et domanial comme la plus haute institution foncière et domaniale du Bénin, désignée par la faitière PNOPPA pour représenter les OPA. Au sein de cette institution, il participe à l'élaboration des décrets d'application de ce code et veille à sa mise en application efficace.

En 2017, lorsque le nouveau régime au pouvoir décide de modifier le CFD à l'insu des organisations de la société civile, SYNPA à travers son dispositif de veille a tout de suite réagit et alerté une fois de plus l'opinion nationale pour dénoncer le caractère non inclusif de ce processus. Il réactive **l'alliance pour un code foncier consensuel et socialement juste** qui, à travers des sorties médiatiques, a veillé à la sauvegarde des acquis du code foncier et domanial et plaidé pour la prise en compte de certaines revendications des OSCs restées non satisfaites en 2013 lors du vote dudit code.

Tout ce processus de plaidoyer et de lutte pour une politique foncière responsable que mène SYNPA pendant plus d'une décennie a fait d'elle, une organisation ressource, experte sur le foncier au Bénin et dans la sous-région reconnue par le Rapport de l'étude de l'UEMOA 2016 sur les marchés fonciers en Afrique de l'Ouest.